Articles

Comment diminuer sa facture d'électricité ?

Le prix de l'électricité s'envole et, plus que jamais, on a intérêt à éviter tout gaspillage. Voici quelques conseils en 5 étapes.

« Combien ? » On peut être surpris, désagréablement, devant le montant de sa facture d'électricité. Et oui, l'électricité est chère. C'est une énergie qui doit être produite à partir d'une autre source (renouvelables, nucléaire, gaz, charbon, ...) et elle ne se stocke pas en tant que telle. Sa production peut aussi être très polluante si on utilise du charbon ou du fioul et génère des déchets nucléaires si elle est produite dans une centrale atomique. Mais il est possible de réduire sa consommation et de diminuer sa facture en 5 étapes :

1. Connaître ses consommations

2. Identifier les appareils énergivores

3. Adopter les bons gestes

4. Choisir des appareils économes

5. Comparer les fournisseurs

- - - - - - - - - - - - - - - - - - -

1. Connaître ses consommations

Sait-on vraiment à quel point on est un "gros" consommateur d'électricité ? Quel est son potentiel d'économies ? Quelles sont les gestes prioritaires à adopter ?

Les réponses se trouvent sur la facture de régularisation et sur le compteur électrique.

	Période	Index précédent		Index actuel		Consommation
Heures pleines	27-08-2022 - 25-09-2023	56.733 kWh	(2)	57.900 kWh	(1)	1.167 kWh
Heures creuses	27-08-2022 - 25-09-2023	32.618 kWh	(2)	33.690 kWh	(1)	1.072 kWh
				Consommation totale:		**2.239 kWh**

La facture :

- indique la consommation annuelle, en kWh/an, telle que mesurée par le compteur électrique;
- renseigne sur le contrat en cours et sur le type de comptage (simple, bihoraire, exclusif nuit ...);
- permet de connaître le prix du kWh chez soi (en divisant le montant total en euros par le nombre de kWh consommés).

On peut aussi comparer cette consommation **en kWh/an** avec celle d'un ménage similaire au sien et qui a les mêmes usages de l'électricité (éclairage et électros, cuisson, eau chaude, chauffage...).

Consommation électrique par usage (kWh/an)	Composition du ménage (nombre de personnes) 1		2		3		4	
Eclairage et électroménager complet (séchoir, lave-linge, ...)	1 250	1 625	1 700	2 210	2 030	2 640	2 300	2 990
Cuisson électrique (cuisinière, taques et four)	175	225	350	455	525	680	700	910

Voir l'image complète

Par exemple : un ménage de 4 personnes qui cuisine à l'électricité consomme en

moyenne **3900 kWh/an**. S'il est équipé d'appareils qui consomment peu et les utilise de manière raisonnée (par exemple lave-linge bien rempli, basse température, programme économique ...) sa consommation descend à **3000 kWh/an**.

2. Identifier les appareils énergivores

Il est nécessaire de se concentrer sur les gros consommateurs d'électricité de la maison.

Tout dépend bien-sûr de l'efficacité de chaque appareil. Mais certains appareils consomment plus que d'autres :

- tous ceux qui chauffent (et donc utilisent une grande puissance) et sont utilisés fréquemment et/ou pendant de longues périodes avec par ordre décroissant : chauffage électrique, boiler, taques de cuisson, sèche-linge, lave-vaisselle, lave-linge,...
- les appareil de froid : climatisation, réfrigérateur, congélateur...

Source : dossier de presse Watt & Moi - voir en grand

3. Adopter les bons gestes

Pour limiter la consommation d'énergie des appareils, il faut surtout bien les utiliser. La consommation dépend :

- de la puissance ;
- de la durée d'utilisation ;
- de la fréquence d'utilisation ;
- du choix des programmes ou options ;
- de l'entretien, notamment le remplacement ou le nettoyage des filtres.

Compteur bihoraire :

Lorsque l'on d'un compteur bihoraire, avec deux cadrans, on a la possibilité de payer l'électricité moins cher pendant les heures creuses : la nuit (en général de 22h à 7h) et le week-end (du vendredi soir au lundi matin).

Par contre le tarif heures pleines et plus élevé que dans le cas du tarif simple. On doit donc vérifier que l'on a bien un contrat bihoraire (deux tarifs différents sur la facture annuelle) et activer le tarif bihoraire s'il y a lieu. Voir aussi notre article sur les compteurs bi-horaires.

Chauffage d'appoint électrique :

- L'utiliser très ponctuellement. Dès que l'utilisation dépasse 1/2 heure par jour, la facture gonfle en conséquence : 1/2 h x 2000W x 120 jours = 120 kWh ou 40€.

Boiler électrique :

- Baisser la température de l'eau : 55°C (au lieu des 70°C réglés par défaut) suffisent pour éviter la prolifération de bactéries et assurer un bon confort.
- Isoler le boiler pour qu'il perde moins de chaleur.
- Installer un minuteur afin qu'il chauffe uniquement pendant les heures creuses, d'autant plus intéressant si on a un compteur bihoraire.

Taques de cuisson :

- Utiliser un couvercle sur les casseroles pour ne pas gaspiller de l'énergie. On épargne 12,5% de l'énergie nécessaire à la cuisson, soit en moyenne 25€ par an pour une famille de 4 personnes.
- Couper les taques électriques avant la fin de la cuisson.
- Utiliser la bouilloire électrique (plutôt que les taques ou le micro-ondes) pour chauffer de l'eau.

Halogène sur pied :

- Être attentif à la puissance de la lampe : celle-ci fait typiquement 150, 300 ou 500 W. Si possible remplacer par une LED (la consommation est divisée par 10), en tout cas limiter fortement l'utilisation.
- Même si la lampe est équipée d'un variateur, la puissance utilisée ne diminue pas dans la même proportion.

Frigo/congélateur :

- Les placer loin d'une source de chaleur.
- Régler la température du réfrigérateur afin d'obtenir 4°C à 5°C dans la zone la plus froide (pour conserver viande, poisson et charcuterie). Voir plus d'infos sur les zones de froid du frigo et la bonne conservation des aliments.
- Éviter de trop le charger.

- Dégivrer régulièrement le congélateur.

Lave-linge :

- Privilégier les basses températures (30 ou 40°C) : c’est le chauffage de l’eau qui demande le plus d’énergie dans une lessive (80 à 95% de la consommation).
- Utiliser le programme économique : il dure plus longtemps mais il consomme moins d'eau et d'énergie.
- Bien remplir la machine, sans la surcharger (vérifier dans le mode d'emploi la charge maximale en fonction du type de textile).
- La faire tourner pendant les heures creuses, si on a un compteur bihoraire. Plutôt le week-end qu'en soirée : l'essorage peut être très bruyant.

Sèche-linge :

- L'utiliser avec modération : pour une lessive, il consomme 3 à 4 fois plus d’énergie que le lave-linge.
- Nettoyer le filtre à peluches à chaque usage.
- Le faire tourner de préférence pendant les heures creuses, si vous avez un compteur bihoraire.

Lave-vaisselle :

- Privilégier le programme économique : contrairement aux idées reçues, celui-ci consomme moins d'eau et d'énergie qu’un programme ordinaire même s'il dure beaucoup plus longtemps.
- Bien remplir la machine.
- Le faire tourner de préférence pendant les heures creuses, si vous avez un compteur bihoraire.

Téléviseur :

- Diminuer le nombre d’heures passées devant le petit écran :-)
- Etteindre le décodeur quand il n'est pas utilisé.

Consommations cachées :

Les appareils qui paraissent éteints mais restent branchés ou en veille continuent de consommer de l'électricité. Même si les puissances en jeu sont petites (2 à 15W), leurs consommations s’étendent pendant de longues heures. Sur un an, elles peuvent atteindre 300 kWh/an, soit 100€/an, pour rien. Pour un décodeur TV, par exemple, la consommation en veille représente 80% de la consommation totale. Il est donc recommandé de :

- Les éteindre la nuit et pendant les absences.
- Utiliser des multiprises avec interrupteur pour couper les veilles de plusieurs appareil en même temps.

Mesurer la consommation des appareils

Si vous aimez les chiffres et que vous voulez quantifier plus précisément la consommation de chacun de vos appareils, vous pouvez utiliser **un wattmètre** : il indique la puissance instantanée et, après quelques heures, les kWh**.**

Wattmètre pour mesurer la puissance et la consommation des appareils électriques reliés à une prise.

4. Choisir des appareils économes

Comment savoir quels modèles consomment le moins avant d'acheter un nouvel appareil ? En consultant l'étiquette énergie : elle indique la consommation en kWh. Pour avoir une idée approximative du coût en électricité, il suffit de multiplier ce chiffre par 0,32€/ kWh.

Il est également conseillé de privilégier les appareils adaptés à ses besoins réels. Inutile de voir trop grand (réfrigérateur, congélateur, téléviseur, lave-linge, lave-vaisselle…) : la consommation augmente avec la taille.

5. Comparer les fournisseurs

Pour encore économiser davantage en euros, il reste à comparer les fournisseurs d'énergie.